

INITIATIVES PARLEMENTAIRES BILLS PUBLICS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Étant donné la modestie du whip suppléant du gouvernement, je pourrais peut-être signaler qu'on s'est entendu je crois pour réserver les huit premiers articles et passer à l'ordre n° 9, inscrit au nom du whip suppléant du gouvernement.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à ce que les huit premiers ordres soient réservés?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant: Il en est ainsi ordonné.

(Les ordres n° 1 à 8 sont réservés.)

* * *

● (4.00 p.m.)

LA LOI SUR LA MARQUE DE COMMERCE NATIONALE ET L'ÉTIQUETAGE EXACT

LE TAUX D'OCTANE DE L'ESSENCE—INDICES VISIBLES AUX DÉBITS

M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest) propose: Que le Bill C-26, modifiant la loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact (Taux d'octane de l'essence) soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

—Monsieur l'Orateur, mes remarques seront brèves. Comme plusieurs consommateurs, j'achète de l'essence. Ma voiture est une Ford LTD modèle 1969.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pas de publicité commerciale, s'il vous plaît.

M. Francis: J'ai acheté de l'essence dans plusieurs parties du Canada et j'ai trouvé une vaste différence dans la qualité des produits qui vont dans les réservoirs à essence. A l'occasion, j'ai acheté ce qui est censé être une marque de meilleure qualité avec un indice supérieur d'octane, et le rendement de mon moteur a été manifestement différent de ce qu'il est lorsque j'emplis mon réservoir avec de l'essence de qualité différente. Au cours de l'été dernier, j'ai fait un voyage d'agrément dans la magnifique province du Nouveau-Brunswick, représentée avec tant de compétence par des députés à la Chambre, et lorsque j'ai acheté de l'essence dans cette province, j'ai remarqué à chaque poste d'essence que l'indice d'octane de l'essence était indiqué visiblement. Il semble que, dans le Nouveau-Brunswick, une loi exige que l'indice d'octane soit indiqué visiblement. Par votre entremise, monsieur l'Orateur, je propose aux députés que l'existence d'une telle loi démontre la possibilité de donner suite à la recommandation du bill que j'ai l'honneur de présenter cet après-midi.

Le but du bill est très simple, savoir qu'à chaque poste d'essence, il faudrait indiquer, selon les normes prescrites par le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford), l'indice d'octane du produit que le consommateur achète. De cette façon, on pourrait peut-être éliminer la fraude dont sont souvent victimes les consommateurs lorsqu'ils achètent de l'essence. J'ai déjà acheté ici ce qui est censé être une essence à indice plus élevé, et je sais que le rendement du moteur de ma voiture n'a pas atteint les normes auxquelles je m'attendais.

[M. Francis.]

Je propose donc ce bill qui vise très simplement à faire afficher par les détaillants, dans des termes techniques qui seront prescrits par le ministre de la Consommation et des Corporations, le prix des carburants sur les pompes à essence, et je demande instamment à la Chambre de l'appuyer.

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je ne prends pas la parole pour m'opposer à l'excellent bill présenté par le whip suppléant du gouvernement à la Chambre. Autant que je me souviens, c'est la première fois qu'un bill sera probablement mis aux voix pendant une session de l'après-midi. Je veux simplement dire que puisque nous traitons d'affichage et des notions que le public devrait avoir sur l'essence qu'il achète, il faut savoir que l'indice d'octane constitue un élément relativement mineur parmi tous ceux que le public devrait au moins connaître. Il est bien sûr indubitable que certains distributeurs sans scrupule ou qui vendent l'essence au rabais—et je ne veux pas dire par là que les députés recherchent systématiquement les stations d'essence les moins chères—remplacent l'essence à haut indice d'octane par de l'essence à bas indice d'octane et trompent ainsi le public. Ce bill serait alors une bonne chose parce qu'il permettrait une analyse rapide de l'essence. Il serait ensuite possible de poursuivre les détaillants qui annoncent faussement de l'essence à haut indice d'octane.

Si l'indice d'octane de l'essence n'est mentionné que de façon générale comme par exemple; supérieur, moyen et bas, on ne pourrait peut-être pas recourir au même genre de poursuites pour prévenir les modes d'action mentionnés par le député. Je pense néanmoins qu'il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur l'essence. L'essence n'est pas un produit simple. Si l'on me permet de mentionner un autre produit qu'au moins un ou deux députés ici connaissent bien, je dirai que l'essence ressemble plutôt au whiskey. Les divers genres de whiskey ont peut-être le même indice d'octane ou la même force mais leurs effets varient parfois énormément, de même que leurs effets indirects sur lesquels nous aimerions bien être fixés au départ.

Dans le cas de l'essence, les effets ne sont pas aussi nuisibles aux humains dans l'immédiat, fort heureusement, mais certains éléments devraient nous être mieux connus, comme sa teneur en plomb. N'oublions pas non plus les nombreuses substances aromatiques qu'on y ajoute, qui varient grandement selon les genres d'essences et sont de sérieux agents de pollution. Tout cela mérite autant notre attention que l'indice d'octane. J'insiste là-dessus car on croit trop souvent, en s'arrêtant à une station-service, que l'essence qu'on achètera sera à peu près toujours la même, quelle que soit la compagnie qui la vende ou l'endroit où l'on se trouve. Mais ce n'est pas le cas. Il y a bien des modes d'activité, et les hommes de science nous le disent, qui sont de très dangereux polluants pour notre milieu. La plupart des députés se préoccupent de la pollution, s'efforcent d'acheter un produit qui sera le moins nocif possible pour la société, mais c'est peine perdue dans le cas de l'essence, car nous ne savons pas au fond ce qui en est ni ce que nous achetons.

Je n'irai pas jusqu'à dire que la composition d'une essence devrait être décrite par le menu, car un profane comme moi n'en tirerait évidemment pas grand-chose;